

ECHOS

DU PAYS

PRIX : 250 F CFA

**Les musulmans
fêtent ramadan
ce vendredi** ^{P.7}

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité N° 324 du 14 juin 2018

À propos des élections législatives et de la sortie de la cour constitutionnelle :

Pouvoir et opposition ne devraient-ils pas prendre de la hauteur pour aller vite à un consensus minimum ? ^{P.3}



Journée Togo mort :

Cette nouvelle stratégie de l'opposition sera-t-elle efficace ? ^{P.3}

Coupe du monde 2018 :

La fête du football démarre ce jeudi 14 Juin en Russie ^{P.7}

Dans les ateliers d'apprentissage :

Ces petits conflits qui ne disent pas leur nom entre patrons et apprentis ^{P.6}

Un nouveau code foncier et domanial pour mettre fin aux conflits terriens ^{P.6}

Faure Gnassingbé inaugure le nouveau siège de l'Assemblée nationale aujourd'hui ^{P.7}

Le don de sang, un acte de solidarité !

Ce jeudi 14 Juin marque la célébration de l'édition 2018 de la journée mondiale du donneur de sang. « Le don de sang en tant qu'acte de solidarité » : C'est la thématique au centre de cette célébration, occasion de mettre en avant les valeurs humaines fondamentales que sont l'altruisme, le respect, l'empathie et la compassion, qui sont la pierre angulaire des systèmes de dons de sang volontaires non rémunérés.

La célébration chaque 14 juin de la Journée mondiale du donneur de sang est une manifestation qui permet de remercier les donateurs de sang volontaires, bénévoles pour le geste salvateur qu'ils font en donnant leur sang. Elle permet également de sensibiliser l'opinion à la nécessité de don de sang régulier pour assurer la qualité, la sécurité et la disponibilité de sang et de produits sanguins pour les patients qui sont dans le besoin notamment dans les formations sanitaires.

Le slogan adopté cette année à savoir «Soyez là pour les autres, donnez votre sang, partagez la vie » vise à attirer l'attention sur le rôle que jouent les systèmes de dons volontaires en encourageant les gens à prendre soin les uns

des autres, à créer des liens sociaux et à construire une société unie.

Au Togo, en prélude à cet événement, le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) a lancé depuis samedi 09 Juin dernier à son siège à Lomé, une opération de collecte de sang couplée d'une sensibilisation à l'endroit des leaders d'opinion sur le processus de production des produits sanguins, l'état des lieux de la transfusion sanguine au CNTS de Lomé, et les approches de solutions pour une meilleure gestion de la période de pénurie sanguines labiles.

Selon le Docteur Magnangue Hèzouwé, Responsable du service collecte au CNTS, le Togo dispose d'un nombre de poches de sang insuffisant

(75 % de couverture). Il explique que la couverture est mieux à Lomé qu'à l'intérieur du pays, d'où la nécessité de mobiliser davantage les populations autour des opérations de don de sang.

« Le don de sang est nécessaire puisque le sang artificiel n'existe pas malgré les avancées de la médecine, on n'est pas encore arrivé à mettre en place un produit sanguin artificiel. Le sang joue des fonctions dans l'organisme. C'est le sang humain seul qui peut être transfusé à un autre, un patient qui est dans le besoin. On ne peut pas prendre le sang d'un animal et transfuser à un patient. Donc, il faudrait que des humains décident de donner du sang de façon volontaire pour que ce sang puisse être servi à quelqu'un qui se trouve malheureusement dans le besoin », a-t-il précisé.

Le sang est un liquide complexe et précieux qui ne peut donc être produit ou fabriqué. Or, le besoin est réel tous les jours dans les formations sanitaires. Donner de ce liquide précieux est ainsi considéré



Opération de don de sang

comme un geste de solidarité et d'amour.

La transfusion sanguine est un acte médical qui consiste à donner du sang ou un composant du sang provenant d'une personne en bonne santé (donneur) à une personne malade (receveur) qui a perdu de son sang.

Les raisons qui fondent ce geste qui peut être qualifié de citoyen sont multiples : il peut arriver à tout le monde de perdre du sang à la suite d'un accident grave, d'une opération chirurgicale ou d'un accouchement difficile quand il s'agit des femmes. Il existe

par ailleurs des maladies à l'image du paludisme ou encore la drépanocytose qui détruisent les globules rouges du sang. L'acte de donner de son sang traduit une aide ou un secours aux malades qui se retrouvent dans ces circonstances.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les transfusions de sang et de produits sanguins contribuent à sauver des millions de vies chaque année. Elles peuvent aider à prolonger la vie de patients souffrant de maladies mortelles et à améliorer leur qualité de vie, et sont utilisées lors d'actes médicaux

et chirurgicaux complexes. Elles jouent aussi un rôle essentiel et vital dans les soins de la mère et de l'enfant, et lors des interventions d'urgence en cas de catastrophes d'origine humaine ou naturelle.

« Tout système de santé efficace doit absolument disposer d'un service qui permette aux patients d'accéder à du sang et à des produits sanguins sécurisés en quantité suffisante. Les dons réguliers par des donateurs volontaires non rémunérés sont le seul moyen de garantir un approvisionnement suffisant en sang », précise

David SOKLOU

NUMÉROS UTILES

CHU Tokoin	22 21 25 01
CHU Campus	22 25 77 68
Commissariat Central	22 25 47 39
Sûreté Nationale	22 21 28 71
Sapeurs pompiers	118 ou 22 21 67 06
Gendarmerie	172 ou 22 22 21 39
Police secours	117
Renseignement	119

Lisez chaque semaine votre journal

ECHOS
DU PAYS

l'information au coeur du développement

TOUR DE GARDE DES PHARMACIES DU 11 au 18 Juin 2018

JEANNE D'ARC	Près de Marox-Renault-Star	22 22 08 01
ST ANTOINE	1048, Avenue de la libération	22 21 29 64
OLIVIERS	Bd. Houphet Boigny	22 27 04 34
ECLAIR	Bè Ahligo, près du Marché	22 22 75 11
DES APÔTRES	Akodessewa Face ETOCOTRAN	22 27 11 98
ADJOLOLO	58, Rue Franz Joseph STRAUSS	22 21 05 13
STE MARIE	Face Super Marché Tokoin-RAMCO	22 21 85 58
ST KISITO	Bd. de la Kara près du Bar TAMTAM	22 21 99 63
SOURCE DE VIE	Face Collège Protestant	22 22 45 71
ISIS	Avenue Jean Paul II près des rails NUKAFU	23 36 95 65
PAIX	Résidence du Benin	22 26 40 91
FRATERNITE	Hedzranawé près de la Clinique St Joseph	22 26 81 55
APOTHEKA	Kégué, face au siège de la FTF	22 61 57 57
CITRUS	Attégou Yayrakomé sur grd contournement	22 57 32 32
FIDELIA	Bè-Kpota, près de hôtel «LE REFERENTIEL»	22 71 95 95
SARAH	Près du centre de santé d'Adakpamé	22 27 09 25
BETHEL	Route d'Adidogomé	22 25 23 70
DES ECOLES	Face Lycée Technique Adidogomé	22 51 75 75
HOSANNA	Carrefour Sagbado-Adidogomé	22 51 50 49
JAHNAP	A côté de l'EPP Gakli, Djidjolé-Gakli,	22 51 22 86
SOLIDARITE	Près de la Station Total de Totsi	22 50 37 07
ENOULI	Station d'Agbalepedogan	22 25 90 68
ORCHIDEE	LEO 2000	22 47 42 87
APOLLON	Avédji, Non loin du carrefour des hirondelles	22 31 01 07
LA GRÂCE	Près Auberge Sahara avant SUN AGIP Agoè	22 25 91 65
TAKOE	Avant la station CAP ESSO de Zongo	22 34 03 42
VITAS	Située à Agoè Assiyéy du côté ouest	22 25 63 43
SATIS	Près du C.E.G. Koshigan à agoè-logopé	22 50 30 55
MAWUNYO	Agoè-Sogbossito, face station OANDO	22 42 34 64
BAGUIDA	Face CMS de Baguida	22 35 47 77
FLAMME D'AMOUR	Sise à Agodeke route d'Aného	22 45 70 14

ECHOS
DU PAYS

Siège :
Agbalépédo

Récépissé
n°383/14/10/09/HAAC
13 BP 507
e-mail:
augustin.sizing@yahoo.fr
Maison de la Presse
Casier N°26

Directeur de Publication

Augustin M. SIZING
90 03 18 24
22 34 13 57

Rédacteur en chef

David SOKLOU

Equipe de rédaction

Augustin SIZING,
David SOKLOU,
Roger GBESSIA

Directeur Commercial

Ferdinand S.

Imprimerie

La Colombe

Infographie

Hugues AYIVI-BLIBO

2000 exemplaires

À propos des élections législatives et de la sortie de la cour constitutionnelle :

Pouvoir et opposition ne devraient-ils pas prendre de la hauteur pour aller vite à un consensus minimum ?

L'actualité ces derniers jours amène plus d'un togolais à se poser la question de savoir quelle sera l'issue des élections surtout législatives avec cette crise et surtout avec la sortie de la cour constitutionnelle le mardi dernier. Pouvoir et opposition ont des positions aux antipodes l'une par rapport à l'autre. De fait si pour le gouvernement l'on doit rester dans les délais légaux en respectant le calendrier électoral, l'opposition pour sa part n'entend pas parler des élections tant que le contentieux sur les réformes institutionnelles et constitutionnelles n'est pas épuisé. On voit bien que chacun est dans sa logique et veut bien tirer le drap de son côté.

C'est donc pour attirer l'attention des divers acteurs dans le processus électoral potentiellement le plus imminent que la haute cour en matière constitutionnelle au Togo, c'est-à-dire la cour constitutionnelle, est montée au créneau pour rappeler selon elle l'imminence d'un vide constitutionnel pour le parlement togolais si rien n'est fait. « La cour constitutionnelle constate que le processus électoral a accusé un retard par rapport au délai constitutionnel et demande par conséquent à la CENI et au gouvernement de prendre les dispositions qui s'imposent pour organiser les élections dans les délais prévus », précise la cour dans un communiqué qu'elle a rendu public ce

mardi 12 juin 2018. En effet selon la constitution, le scrutin doit avoir lieu dans les 30 jours précédents l'expiration du mandat des députés. Pris dans ce sens légaliste de la chose et vu que le mandant des députés de l'actuel législature prend fin le 19 août 2018, les élections devraient en principe se tenir entre le 20 juillet de cette année et le 19 août prochain. Or, le constat évident c'est que les législatives auront du mal à se tenir dans ce délai légal tant les préparatifs sur le plan technique sont au poids mort. Entre autre, la mise en place effective des CELI et leur installation, la révision des listes électorales pour ainsi mettre à jour le fichier électoral, le traitement des dos-

siers de candidature, la mise en œuvre des autres activités administratives liées au processus électoral, avant la convocation du corps électoral. Il est donc difficile que ce calendrier soit respecté, c'est donc sous le prisme de ce réalisme qu'il est pensé qu'un report peut être envisagé, mais la cour prévient et met en garde : « les élections devront être organisées avant la fin 2018 »

A ce niveau précis de la position de la cour, nombre de togolais épris des questions de continuité de l'Etat, peuvent estimer que la cour constitutionnelle a fait son job, seulement voilà, à côté de ce constat et cette possibilité pour une prorogation du mandat des députés et permet-

tre l'organisation normale et rapide des législatives avant la fin de cette année, certains membres de l'opposition se posent la question pourquoi une prorogation du mandat des élus du peuple au parlement est-il limité par le rappel de la cour constitutionnelle que ces législatives doivent être organisées avant la fin de cette année, quand on sait qu'en 2012 une telle situation a fait proroger le mandat jusqu'en 2013? Par ailleurs, les mêmes personnes estiment que rien n'urge si la question des réformes n'aboutit pas puisque la loi permet aux députés de rester en fonction jusqu'à la mise en place d'une nouvelle assemblée. On voit bien que les arguments ne semblent

pas manquer de part et d'autre et que l'on risque d'assister à un jeu de ping pong ou les uns et les autres se jettent la balle.

A y voir de près, il y a lieu de dire que s'il est vrai que chacun a droit de défendre sa position, il est tout aussi important de rappeler au pouvoir en place et à l'opposition, particulièrement à la coalition des 14 partis politiques, que parvenir à un consensus sur les réformes avec l'appui des facilitateurs et de la CEDEAO, devrait peut-être améliorer le climat sociopolitique avant les législatives, mais un grand délai ne devrait plus être donné pour parvenir à un accord politique, continuité de l'Etat oblige.

Augustin S.

Journée Togo mort :

Cette nouvelle stratégie de l'opposition sera-t-elle efficace ?

Pour avoir éprouvé des difficultés à tenir ses manifestations de rues ces derniers temps, la coalition de l'opposition convie les populations togolaises notamment ses militants à observer une journée Togo mort le lundi 18 juin prochain. Pendant que l'accalmie actuelle semble redonner un nouveau souffle aux activités économiques qui sont en souffrance depuis que la crise a commencé en aout 2017, les compatriotes vont-ils respecter cet appel de l'opposition ?

Les derniers appels à manifester de la coalition n'ont pas mobilisé autant de monde comme ce fut le cas avant le début du dialogue (entamé le 19 février 2018). Selon les responsables de la coalition, cela est dû à l'important déploiement des forces de sécurité et de défense dans les rues et sur les points de ralliement des manifestants. Et pour contourner le dispositif des forces de l'ordre, la coalition appelle cette fois ses partisans à rester une journée entière à la maison afin d'exprimer leurs désaccords face à la répression systématique des manifestations. « Nous lançons un appel aux togolais à observer le lundi 18 juin 2018 une journée Togo mort et donc à une cessation de toute activité professionnelle et économique sur toute l'étendue du territoire national » a déclaré la coordinatrice de la coalition, Mme Brigitte Kafui Adjamagbo Johnson.

« Il ya des gens, quand nous lançons des manifestations, qui ont peur de sortir, peur de la répression. L'opération Togo mort que nous lançons, c'est pour demander aux togolais de ne pas sortir. On leur demande de rester à la maison. Parce que vous ne sortez pas dans la rue pour subir la répression » a expliqué Paul Dodji Apévon, membre de la coalition, Président des Forces démocratiques pour la République (FDR).

Ces dernières semaines, l'on assiste à une sorte d'accalmie aussi bien à Lomé qu'à l'intérieur du pays. Les partisans de l'opposition ne sortent plus massivement lors de ses manifestations craignant les affres de la répression. Aussi, le dialogue entamé depuis le 19 février dernier pour apporter une solution durable à la crise est en berne. Le facilitateur n'arrivant pas à rapprocher les deux positions en conflit, les discussions sont suspendues et tous les regards sont donc tournés vers la CEDEAO qui a désormais pris les choses en main pour une feuille de route à imposer à la classe politique togolaise dans son ensemble.

Et c'est dans cet imbroglio que l'opposition veut continuer à mettre la pression sur le pouvoir en place en sortant cette carte de journée Togo mort qui a été entre temps abandonnée au profit des marches de protestation. Un changement de ton qui à défaut de semer des troubles dans le pays, leur permettra de contourner les stratégies du pouvoir qui tente depuis quelques semaines maintenant d'étouffer les manifestations de rue. Mais la question qui taraude actuellement les esprits est de savoir si ce mot d'ordre sera suivi au moment où les populations se plaignent du ralentissement des activités économiques depuis le début de la crise.

« Les activités sont pratiquement mortes » se lamente un commerçant qui détient l'une des grandes boutiques d'électroménager à Dékon, centre-ville de Lomé.

« Mes ventes ont baissé de plus de la moitié car mes clients viennent pour la plupart des pays voisins. Ces derniers temps, ils ont peur de venir » lâche Issa, revendeurs des réfrigérateurs et autres appareils électroménagers.

Afiwa, revendeuse de produits cosmétiques au grand marché de Lomé, a même dû fermer l'une de ses deux boutiques : « J'ai ramené tout le stock dans une seule boutique, pour réduire les charges. Je suis vraiment inquiète, car l'ambiance n'est pas bonne » nous a-t-elle confié.

« Les politiques doivent mesurer l'ampleur de la situation et vite trouver une solution à cette crise » nous dit Dédé, responsable d'une entreprise de distribution d'ordinateurs, qui affirme avoir perdu 40% de son chiffre d'affaires cette année. « Pour tenir le coup, j'ai mis en chômage technique trois de mes employés et j'ai remercié tous les stagiaires » ajoute t-elle.

En effet, les multiples appels à manifester de l'opposition ont porté un sérieux coup à l'économie nationale. Selon une enquête publiée en avril par la chambre du commerce et

d'industrie du Togo, 72% des chefs d'entreprises ont affirmé avoir enregistré une baisse de 25 à 50% de leur chiffre d'affaires au second semestre de 2017.

En outre, une mission du Fonds Monétaire International (FMI) qui a séjourné en avril dernier au Togo a aussi noté de son côté un « ralentissement de l'activité économique au deuxième semestre de 2017, à la suite des troubles sociopolitiques ». Le taux de croissance de l'économie est estimé à

4,4% en 2017 contre 5,1% en 2016. En 2018, il devrait être légèrement inférieur à 5%. Le gouvernement conscient de la situation, a d'ailleurs adopté le 25 mai un projet de loi réduisant de 1% le budget de l'Etat en 2018, en raison, de la baisse du « niveau de recettes fiscales recouvrées au cours du premier trimestre de l'année ». Les autorités ont justifié cette coupe budgétaire par l'évolution de la conjoncture socio-économique et financière du pays.

Et au moment où l'on note une accalmie dans le pays, les populations espèrent retrouver un peu le sourire quant à ce qui concerne la bonne santé de leur activité économique. Même si les uns et les autres sont conscients que la crise n'est pas encore résolue, chacun peut logiquement penser qu'avec le calme actuel, les activités économiques se porteront relativement mieux que pendant les moments de tensions et de violences.

Roger GBESSIA

ECHOS Civisme :

Du contrôle citoyen de l'action publique

La gestion des ressources publiques, l'évaluation des programmes et projets de développement peuvent faire l'objet d'un contrôle et de suivi de la part des citoyens ou des organisations de la société civile. Le contrôle citoyen de l'action publique est toute action de la part des citoyens ou des organisations de la société civile (OSC) qui vise à contrôler l'action publique ou à obliger l'Etat à rendre comptes aux citoyens. Il s'agit d'une démarche orientée vers l'obligation de rendre des comptes et qui repose sur l'engagement civique dans la mesure où ce sont les citoyens ordinaires et/ou la société civile qui veillent directement ou indirectement à obliger des détenteurs du pouvoir de rendre des comptes.

Ce contrôle citoyen tire d'abord sa légitimité de la déclaration universelle

des droits de l'homme et du citoyen de 1789 qui affirme que « la société a le droit de demander des comptes à tout agent public de son administration », sans oublier certaines dispositions juridiques nationales qui autorisent l'accès à l'information d'intérêt public et aux documents publics.

La définition du contrôle citoyen de l'action publique induit des obligations mentionnées des dirigeants ou des gestionnaires vis-à-vis des citoyens. Elle met également en relief le droit des citoyens à exiger d'être informé et à recevoir des comptes de la part de ceux qui ont reçu la responsabilité de la gestion des ressources publiques. Le contrôle citoyen s'oppose au contrôle institutionnel exercé par le parlement et l'appareil judiciaire et à l'auto évaluation de l'Etat.

Il est donc clair que le

contrôle citoyen de l'action publique pose les questions clés relative à la transparence, la responsabilité et la citoyenneté. C'est un mécanisme qui participe au renforcement de la bonne gouvernance, à l'efficacité du développement. Il contribue en outre au rétablissement du dialogue, de la confiance des citoyens et surtout assure le renforcement de la démocratie et un service public mieux délivré. Il est donc du devoir citoyen de la population et de la société civile de jouer pleinement sa partition afin que la gestion des affaires publiques soit transparente, démocratique, efficace, durable et équitable, afin que les stratégies de lutte contre la pauvreté mieux orientées vers des secteurs prioritaires et au bénéfice des populations vulnérables.

La Rédaction

Des jeunes outillés sur les techniques de recherche d'emploi

Comment rechercher de l'emploi ? Cette problématique a tout son sens aujourd'hui dans le monde du travail. Car, peu de jeunes demandeurs d'emploi maîtrisent des astuces pour « séduire » des chefs d'entreprise. C'est ainsi qu'à travers le ministère du développement à la base, de l'artisanat et de l'emploi des jeunes des actions sont menées pour apporter des réponses à cette situation. La semaine dernière, les responsables dudit ministère ont encore rassemblé environs 1000 jeunes pour une formation visant à renseigner les jeunes sur les différentes techniques de recherches d'emploi.

Le Ministère du Développement à la base, de l'artisanat, de la Jeunesse et de l'emploi des jeunes, en collaboration avec l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE), a organisé le 8 juin dernier à Lomé des séances de formation à l'endroit des jeunes chercheurs ou futurs chercheurs d'emploi. Des séances axées sur les techniques de recherche d'emploi et de rédaction de

Curriculum Vitae (CV).

Ils sont au total 1000 jeunes à prendre part à ces séances de formation qui sont pour les organisateurs, une opportunité offerte aux jeunes d'acquérir du savoir et du savoir-faire pouvant leur permettre d'approfondir leur projet professionnel, en lien avec leurs domaines de compétences grâce à des outils d'orientation et d'insertion professionnelles.

« Ces formations présentées sous forme de modules, entrent dans la dynamique du gouvernement et visent à fournir aux jeunes des compétences qui contribuent à faciliter leur choix de carrière et à développer des compétences qui favorisent leur accès à l'emploi et à les confronter à la réalité socio-économique », ont indiqué les cadres du ministère du Développement à la Base.



Victoire Tomegah Dogbe, ministre du Développement à la Base

Selon l'agenda du ministère dirigé par Victoire Tomegah Dogbé, ces séances de formation aux techniques de recherche d'emploi se tiendront chaque deuxième vendredi de chaque mois à Lomé et à Kara durant toute l'année. La question de l'em-

ploi des jeunes préoccupe aujourd'hui l'Etat, les ONG et autres associations spécialisées en la matière. C'est ainsi qu'en aout 2014, 100 jeunes étudiants ont suivi dans le cadre des actions de l'ONG RAD, une formation visant à renforcer les ca-

pacités de ces jeunes, futurs demandeurs d'emploi dans la rédaction des curriculum vitae, des lettres de motivation et autres astuces techniques et astuces de recherches d'emploi.

Roger GBESSIA

Toute différence est positive et source d'enrichissement social et non de division. Togolais du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, tous, nous devons nous accepter.

COMMUNIQUÉ

LE GROUPE TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE POURRA DESORMAIS PAYER SES FACTURES TELEPHONIQUES ET INTERNET VIA LE SERVICE T MONEY. POUR PAYER LES FACTURES VIA T MONEY, LE CLIENT A DEUX OPTIONS :

1- PAYEZ SA PROPRE FACTURE EN TAPANT LE CODE *145*6*3*2*1#

2- PAYEZ LA FACTURE D'UN TIERS EN TAPANT LE CODE *145*6*3*2*2#

POUR EFFECTUER L'OPERATION VIA T MONEY, LE CLIENT DOIT SE SERVIR DE SON NUMERO DE COMPTE DE FACTURATION INSCRIT DANS L'ANGLE SUPERIEUR DROIT DE LA FACTURE TELEPHONIQUE IMPRIMEE .

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, APPELEZ LE 119 OU LE 22 00 01 19 !

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

Un nouveau code foncier et domanial pour mettre fin aux conflits terriens

Bientôt la fin du phénomène de la double et parfois de la triple vente, l'occupation anarchique des réserves administratives et les lotissements clandestins. Le Togo va se doter d'un nouveau code foncier et domanial, la loi portant ce nouveau code a été votée par le parlement le 05 juin dernier. Le document de 736 articles, pose les jalons nécessaires à la modernisation du cadre institutionnel de gestion foncière, tout en tenant compte des évolutions socio-économiques et culturelles du Togo. Il contient des principes généraux applicables à la propriété et permet ainsi, à chacun, d'exercer son droit de propriété en toute quiétude. C'est une réponse globale aux questions liées à la sécurisation des transactions foncières, la lutte contre la spéculation foncière ou l'expropriation. L'accent a été mis sur les problèmes de double immatriculation d'une même propriété, la construction dans une zone inondable ou le bradage des terres rurales, qui sont source de conflits. Le texte prévoit entre autres des sanctions contre les personnes qui opèrent ces doubles ou triples ventes. Il y aura des poursuites pénales ou l'annu-

lation de la vente. La loi est faite en sorte que l'acquéreur soit enfin protégé. Avant d'aboutir à l'adoption de cette loi par les députés, le gouvernement a recueilli toutes les suggestions possibles lors de plusieurs ateliers et forum. Une équipe de spécialistes a travaillé sur le projet qui a d'ailleurs fait l'objet de deux examens en conseil des ministres. La création d'un guichet unique pour les transactions foncières et le développement de l'informatisation est la principale innovation selon le gouvernement.

Le nouveau code foncier et domanial s'inscrit dans le cadre des priorités de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) reprises dans le Plan national développement (PND). La sécurisation du foncier représente un défi majeur que le Togo doit relever dans la perspective de son émergence. Et le président de l'Assemblée nationale M. Dama Dramani de dire « *Le code foncier est un nouvel outil adapté aux réalités du moment. Il fixe les principes généraux applicables à la propriété, traite des propriétés collectives etc. Bref, la nouvelle loi a pour vocation de baliser la voie*



à une nouvelle gouvernance foncière crédible et efficace dans notre pays. » Les yeux sont tournés vers le président de la République qui va promulguer cette loi pour son entrée en vigueur. Vu l'urgence du dossier, sans nul doute que le chef de l'Etat fera diligence pour permettre aux techniciens du domaine de jouer convenablement leurs rôles. Déjà le ministre de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie, Me Fiawu Sessenou a promis lors du vote de cette loi au parlement que les décrets d'application seront pris promptement pour que les nouvelles dis-

positions puissent entrer en vigueur.

Il faut dire que c'est depuis 1967 que l'Etat togolais dans sa politique de planification de l'occupation des sols surtout en milieu urbain a adopté un décret obligeant tout citoyen qui a un terrain d'obtenir une autorisation de lotissement auprès des services de l'urbanisme et les certificats délivrés par les géomètres du propriétaire terrien. Avec la forte urbanisation accompagnée de l'incivisme le foncier togolais connaît des difficultés depuis des années. Le phénomène a pris de l'ampleur ces dernières

années de sorte que les affaires les plus traitées devant les tribunaux sont foncières. Avec ce nouveau code foncier et domanial, l'ordre sera mis dans le secteur. Il ne sera plus question qu'un citoyen voit sa propriété foncière détournée facilement par des escrocs alors qu'il a mis toute son économie pour acquérir son lopin de terre. Il n'est plus question à un propriétaire de vendre un terrain qu'il a déjà cédé à une autre personne. Cette fois, lorsqu'un individu acquiert son domaine, tous les papiers lui sont livrés une fois pour de bon et aucun autre individu ne

viendra réclamer la propriété de ce domaine. Les vrais acquéreurs de parcelles sont bien connus. Quiconque tentera de se livrer à ces pratiques sera poursuivi et puni conformément à la loi. Il faut désormais passer à une autre étape en attendant que cette nouvelle loi entre effectivement en vigueur. C'est l'étape de la sensibilisation parce que la loi peut bel et bien exister, si les principaux acteurs du domaine foncier décident de passer outre, cette loi restera dans les tiroirs. Le domaine foncier procure de fortunes à plusieurs personnes et même beaucoup de personnes du système judiciaire au Togo. Si les acteurs ne sont pas suffisamment sensibilisés sur le fait que les choses doivent évoluer pour le bonheur des générations à venir, tous les efforts consentis pour aboutir à ce nouveau code seront vains. Il faut guider beaucoup plus cette sensibilisation vers les géomètres qui sont aujourd'hui dans la plupart des cas de problèmes fonciers les principaux auteurs. C'est d'ailleurs une profession qu'il faut assainir dans la nouvelle donne.

M. Mazé

Le FMI note une timide reprise de la croissance économique des pays d'Afrique au Sud du Sahara

Une croissance économique en légère hausse, avec les vulnérabilités liées à la dette qui s'aggravent dans de nombreux pays. Ainsi se présentent les résultats clés du Rapport 2018 sur les perspectives économiques régionales en Afrique subsaharienne élaboré par le Fonds Monétaire International et officiellement présenté en fin de semaine dernière à Lomé par le Représentant résident du FMI au Togo, Jules Tapsoba au cours d'une cérémonie présidée par le Ministre de la Planification du développement, Kossi Assimaïdou.



Jules Tapsoba, Représentant résident du FMI au Togo

Selon le représentant du FMI au Togo, cette reprise timide de la croissance au niveau des pays

s'explique par le fait qu'elle est tirée non seulement par la croissance mondiale, mais aussi par le prix des

matières premières et l'endettement externe de beaucoup d'Etats.

« La croissance est là,

mais elle n'est pas encore suffisante pour tirer tout le monde de la pauvreté et en même temps, elle fait face à des risques externes et internes tels que la mise en place de politiques d'assainissement des finances publiques », a-t-il expliqué.

En ce qui concerne le Togo, les données montrent que le pays a connu une bonne performance depuis 2013 en termes de croissance autour de 5 % avec beaucoup d'investissement du secteur public. Cependant, l'activité économique a connu une certaine baisse au cours de l'année 2017 en raison des manifestations sociopolitiques et selon les dernières estimations données par le Ministre Assimaïdou, la croissance économique a enregistré une décélération suite au ralentissement des activités du secteur tertiaire qui sont les plus affectées.

« La croissance attein-

dra néanmoins 4,7 % cette année et 4,5 % en 2019. Nous restons donc déterminés, malgré les défis, à poursuivre les efforts qu'il faut pour le redressement de l'économie togolaise », a-t-il déclaré. Le challenge selon le FMI, c'est de voir comment l'investissement privé pourrait prendre le relais.

Comme solutions à l'ensemble des pays de la région Afrique subsaharienne, le FMI dans ses analyses, propose deux principales pistes. D'abord, face à la vulnérabilité de la croissance, les pays doivent mesurer les risques quand ils s'endettent et bien utiliser l'endettement pour créer de la croissance afin de pouvoir payer la dette. La deuxième solution est liée à la nécessité pour le secteur privé de prendre le relais du secteur public pour tirer la croissance car le FMI note que jusqu'à présent, la

croissance des économies africaines a été toujours tirée par le secteur public.

« L'investissement privé est très important. De part le monde, tous les pays se sont développés avec l'investissement privé. Donc il faut mettre en place des conditions pour que l'investissement privé reprenne. Cela veut dire améliorer le climat des affaires, l'accès au crédit et aussi les bonnes politiques économiques et la sécurité des investissements », a indiqué Jules Tapsoba.

Le Ministre de la planification du développement a rassuré que le Gouvernement poursuivra sans relâche et approfondira l'assainissement des finances publiques et surtout la mise en œuvre des réformes afin de parvenir à une croissance encore plus inclusive et durable.

David

Construction du 4^e lac de Lomé : Une solution aux inondations dans les quartiers Est ?

La lutte contre les inondations dans la capitale Lomé se poursuit. Depuis quelques années le gouvernement mène des actions pour empêcher ces conséquences désastreuses des inondations dans les différents quartiers de la capitale en saison pluvieuse. On se rappelle en 2008, plusieurs quartiers de Lomé ont été envahis par les eaux de pluies qui se sont abattus sur l'ensemble du territoire national. Une situation qui a obligé les familles entières à trouver refuge dans les établissements scolaires. La position géographique de la capitale du Togo par rapport à la mer et à la lagune comme la plupart des villes de la côte ouest africaine fait qu'en saison pluvieuse, l'eau déloger les populations de certains quartiers. Face à cette situation répétitive avec parfois mort d'homme et d'importants dégâts matériels à Lomé depuis près de 10 ans, les autorités ont commencé par trouver des solutions pérennes. Les réflexions ont amené à l'aménagement de plusieurs bassins pour la rétention d'eau à Lomé. Il existe au moins 5 bassins qui ont permis de réduire les consé-

quences des inondations sur les populations. Les quartiers les plus affectés sont ceux de la partie Est de Lomé à savoir le grand quartier de Bè, Adamavo, Baguida, la zone portuaire, Adakpamé, Kagomé, Akodésséwa, Anfamé, Kanyikopé. Certaines zones de la banlieue nord de Lomé, Agoé-Nyivé ne sont pas épargnées par ces catastrophes.

C'est dans ces efforts pour maîtriser le phénomène des inondations à Lomé que le gouvernement togolais est arrivé à décrocher auprès de l'Union Européenne à travers le 10^e FED, le Projet d'Aménagement Urbain au Togo, Phase 2 (PAUT II). C'est un projet de drainage des eaux pluviales qui a pour ambition d'améliorer l'assainissement et à limiter la dégradation des conditions de vie des populations urbaines. C'est dans le cadre de ce projet justement que le 4^e Lac de Lomé a vu le jour et dont la fin des travaux a été marquée par la réception de l'ouvrage le 31 mai dernier. Une cérémonie présidée par le chef de l'Etat tout comme il l'avait fait au démarrage des travaux le 26 avril 2016 en don-

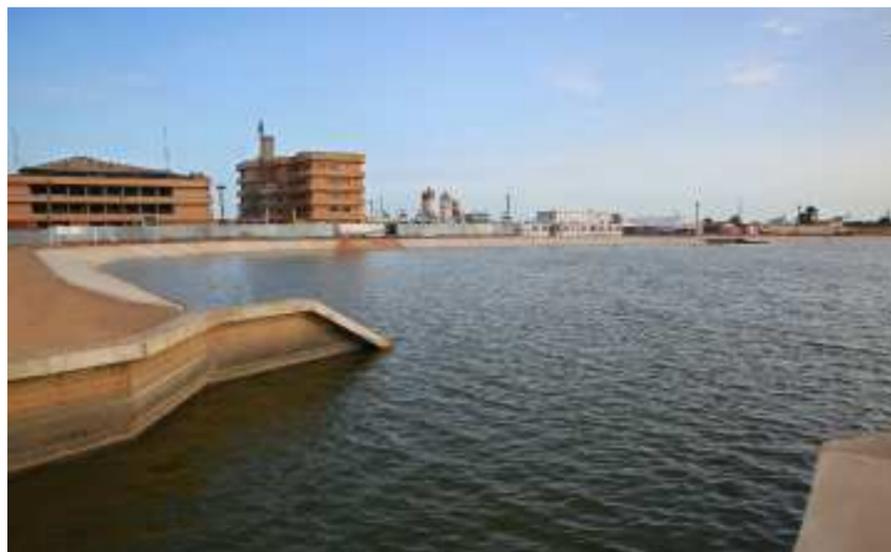
nant le premier coup de pioche. Désormais opérationnel, le 4^e Lac de Lomé doit résoudre définitivement les problèmes d'inondation qui mettent à rude épreuve la vie

nières pluies tombées sur la capitale ont permis de tester le joyau et selon les riverains du lac, la situation a nettement amélioré. Cette solution aux inondations est

c'est toute une obscurité qui entoure le lac. L'éclairage et une clôture en barbelait pour éviter des cas d'accidents qui ont été déjà relevés. Il faut également prévoir

tion de la pauvreté à travers l'amélioration significative de l'environnement socio-économique et sanitaire des populations. Une fois que le problème d'inondation est résolu, les habitants de ces quartiers précités peuvent avoir la tête tranquille pour mener des activités économiques. En outre, des activités génératrices de revenus peuvent être développées autour du lac pour permettre aux riverains et surtout aux jeunes de tirer profit du joyau. D'une manière générale le gouvernement est décidé à trouver des solutions aux inondations dans la capitale. Le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC), cofinancé par l'Etat togolais et ses partenaires, va construire et équiper dans la capitale, trois stations de pompage d'eau. Une station est prévue au quartier Togo 2000, une autre au quartier Todman et la 3^{ème} station sera placée à Tokoin Tamé. Pour le moment le PUDC est à la recherche des entreprises qualifiées pour exécuter les travaux.

Mathieu M.



Une vue du 4^e Lac

des populations pendant la saison des pluies. D'une superficie de 26 hectares et d'une capacité d'évacuation de 780 000 m³, le 4^e Lac de Lomé dispose d'une canalisation pour drainer les eaux des quartiers Est de Lomé victimes des inondations dans le lac. L'eau une fois importante, le système de pompage est mis en branle pour évacuer le top plein vers la mer. Les der-

en même temps la fin des maladies diarrhéiques qui apparaissent en période de pluie. Mais ce que les habitants de la zone déplorent c'est que le lac n'est pas clôturé, ce qui entraîne des accidents. Selon les riverains des cas de noyade ont été déjà enregistrés avant même la réception des travaux. L'autre difficulté peut-être l'une des causes des noyades, c'est que la nuit

un système de traitement de l'eau du lac pour éviter le développement des maladies et surtout penser à rendre les alentours propres. Les riverains doivent être sensibilisés sur l'insalubrité du lieu. Eviter de déféquer et jeter les ordures ménagères autour du lac ou dans les eaux. C'est le véritable déficit à relever.

Dans le projet du 4^e Lac, il est prévu la réduc-

Dans les ateliers d'apprentissage :

Ces petits conflits qui ne disent pas leur nom entre patrons et apprentis

Dans les ateliers d'apprentissage notamment de coiffure, de couture et autres, se posent des fois certains problèmes liés dans une certaine mesure à la méconnaissance des droits et devoirs aussi bien des apprentis que des patrons. Soit c'est le patron qui va au-delà de ses droits sur les apprentis, ou soit ce sont ces derniers qui abusent de la confiance de leur maître.



Image d'un atelier de tapisserie

Une situation qui amène à évoquer la question des relations professionnelles entre patron et apprentis dans ces centres de formation. Des enquêtes menées par certaines organisations de la société civile notamment

l'Association Togolaise des Volontaires au Travail (ASTOVOT) indiquent que de nombreux problèmes se posent au niveau de l'apprentissage au Togo.

« Les apprentis ne connaissent pas leur droits, les patrons ne maî-

trisent par les droits et devoirs des apprentis. Des fois l'apprentissage devient carrément d'autres travaux qu'on confie à l'apprenti », a fait savoir EZAN Yao, Président de la section Lomé de l'ASTOVOT au cours d'un

récent atelier de formation des patrons d'atelier organisé à Lomé avec l'appui du Syndicat Autonome des Contrôleurs et Inspecteurs du Travail au Togo (SYNACIT-Togo).

« Fondamentalement, tous les conflits qui naissent partent de comment la collaboration a été conçue, d'où l'importance du cadre juridique. Si vous prenez l'initiative de recevoir dans votre atelier un apprenti pour l'éduquer, le former pour qu'il devienne aussi demain un patron d'atelier, il faut forcément passer par le contrat du travail. De ce contrat naissent des obligations et devoirs pour les deux parties », souligne le secrétaire général du SYNACIT, KOUSSODJI Yao Enyonam, regrettant au passage le fait qu'aujourd'hui, il n'est pas rare de constater que les apprentis sont des fois traités comme des esclaves par des patrons et que d'un autre côté, il y a aussi des apprentis qui ont des com-

portements qui sont de nature à créer des relations conflictuelles avec leurs patrons.

S'agissant justement du comportement peu orthodoxe de certains apprentis, Modeste Kossi, patron d'un atelier de tapisserie à Agoè nous confie que des fois, les apprentis peuvent par exemple s'entendre entre eux pour faire du business dans l'atelier au dos du patron des lieux.

« Un jour, un de mes apprentis a disparu avec une somme de 150.000 F. C'est après qu'on a découvert qu'il s'est enfui avec sa copine pour aller faire la belle vie dans une autre localité. On a finalement réussi à mettre la main sur lui avec seulement 75.000 F. Ce sont ses parents qui ont dû rembourser le reste de l'argent », nous a-t-il déclaré.

Selon lui, certains apprentis peuvent aller même jusqu'à augmenter les prix sur les articles en

l'absence de leur patron et se partager le gain enregistré. « Des fois ce sont tes propres apprentis qui détournent tes clients alors qu'ils n'ont même pas encore fini l'apprentissage », a-t-il précisé, soulignant que quand ces genres de situations se présentent, de même que les retards et autres cas, nous essayons d'appliquer le règlement intérieur et les termes du contrat. Il arrive aussi qu'on fasse appel aux parents de nos apprentis afin de pouvoir régler certains cas délicats.

Le sujet constitue un réel problème dans certains ateliers au point où patron et certains apprentis en arrivent à se méfier l'un de l'autre. Il est donc important que chaque partie fasse un effort pour maîtriser les enjeux des rapports entre patrons et apprentis. Ce qui permettra une meilleure gestion des éventuels conflits.

David

Coupe du monde 2018 :

La fête du football démarre ce jeudi 14 Juin en Russie

C'est ce jeudi 14 Juin que démarre en Russie, la 21^{ème} édition de la Coupe du monde de football. Elles sont au total 32 nations issues des cinq continents à s'engager dans cette compétition pour tenter de décrocher le trophée actuellement détenu par l'Allemagne.

Organisée par la Fédération Internationale de Football Association (FIFA), cette phase finale de la coupe du monde sera l'une des plus belles, selon les organisateurs qui s'activent dans les derniers réglages afin de mettre les participants dans les meilleures conditions.

Le coup d'envoi sera donné dans l'après midi de ce jeudi avec le match inaugural qui opposera la Russie, pays organisateur à l'Arabie Saoudite. Un match qui sera précédé par une cérémonie d'ouverture qui sera certainement riche en sons et en lumières.

Aux yeux des analystes du football africain, les cinq représentants du continent à savoir l'Egypte, la Tunisie, le Maroc, le Nigeria et le Sénégal auront fort à faire et doivent batailler dur en faisant preuve de créativité et d'objectivité pour pouvoir tirer leur épingle du jeu, ne serait-ce qu'atteindre l'étape des demi-finales.

L'Egypte est logé dans le groupe A aux côtés de la Russie, l'Arabie Saoudite et l'Uruguay. Le Maroc quant à lui, se retrouve dans le groupe B avec l'Espagne, le Portugal et l'Iran. Le Nigeria évoluera dans le groupe D avec l'Argentine, l'Islande et la Croatie. Dans le groupe G, la Tunisie sera aux prises avec la Belgique, le Panama et l'Angleterre. Enfin dans le groupe H, le Sénégal croisera les crampons avec la Pologne, la Colombie et le Japon.

A cette édition de la coupe du monde, si le Brésil, l'Allemagne (17 participations consécutives), l'Argentine (12 participations consécutives), l'Espagne (11 participations consécutives) et la Corée du Sud (9 participations consécutives) sont à nouveau présents. De nombreux absents des précédentes compétitions effectuent leur grand retour. C'est notamment le cas du Pérou, dont la der-



nière participation remontait à 1982, mais aussi de l'Arabie saoudite, de la Pologne, de la Tunisie et de la Suède, toutes absentes depuis 2006, et également de la Serbie et du Danemark, absents en 2014.

Au demeurant, cette nouvelle phase finale de la coupe du monde va forcément engendrer des surprises, des déceptions et des révélations. Et c'est justement cet ensemble qui fait la beauté de cette compétition mondiale. Au total 64 match à suivre dans huit stades.

Voici le programme des matches de la phase de groupes

Jeudi 14 Juin (17h00) Russie - Arabie Saoudite, à Moscou (Loujniki)

Vendredi 15 juin (14h00) Egypte - Uruguay, à Ekaterinbourg (17h00) Maroc - Iran, à Saint-Petersbourg (20h00) Portugal - Espagne, à Sotchi

Samedi 16 juin (12h00) France - Australie, à Kazan (15h00) Argentine - Is-

lande, à Moscou (Spartak) (18h00) Pérou - Danemark, à Saransk (21h00) Croatie - Nigeria, à Kaliningrad

Dimanche 17 juin (14h00) Costa Rica - Serbie, à Samara (17h00) Allemagne - Mexique, à Moscou (Loujniki) (20h00) Brésil - Suisse, à Rostov sur le Don

Lundi 18 juin (14h00) Suède - Corée du Sud, à Nijni Novgorod (17h00) Belgique - Panama, à Sotchi (20h00) Tunisie - Angleterre, à Volgograd

Mardi 19 juin (14h00) Pologne - Sénégal, à Moscou (Spartak) (17h00) Colombie - Japon, à Saransk (20h00) Russie - Egypte, à Saint-Petersbourg

Mercredi 20 juin (14h00) Portugal - Maroc, à Moscou (Loujniki) (17h00) Uruguay - Arabie Saoudite, à Rostov-sur-le-Don (20h00) Iran - Espagne, à Kazan

Jeudi 21 juin (14h00) France - Pérou, à Ekaterinbourg (17h00) Danemark - Australie, à Samara (20h00) Argentine - Croatie, à Nijni Novgorod

Vendredi 22 juin (14h00) Brésil - Costa Rica, à Saint-Petersbourg (17h00) Nigeria - Islande, à Volgograd (20h00) Serbie - Suisse, à Kaliningrad

Samedi 23 juin (14h00) Belgique - Tunisie, à Moscou (Spartak) (17h00) Allemagne - Suède, à Sotchi (20h00) Corée du Sud - Mexique, à Rostov-sur-le-Don

Dimanche 24 juin (14h00) Angleterre - Panama, à Nijni Novgorod (17h00) Japon - Sénégal, à Ekaterinbourg (20h00) Pologne - Colombie, à Kazan

Lundi 25 juin (16h00) Arabie Saoudite - Egypte, à Volgograd (16h00) Uruguay - Russie, à Samara (20h00) Espagne - Maroc, à Kaliningrad (20h00) Iran - Portugal, à Saransk

Mardi 26 juin (16h00) Danemark - France, à Moscou (Loujniki) (16h00) Australie - Pérou, à Sotchi (20h00) Nigeria - Argentine, à Saint-Petersbourg (20h00) Islande - Croatie, à Rostov-sur-le-Don

Mercredi 27 juin (16h00) Corée du Sud - Allemagne, à Kazan (16h00) Mexique - Suède, à Ekaterinbourg (20h00) Serbie - Brésil, à Moscou (Spartak) (20h00) Suisse - Costa Rica, à Nijni Novgorod

Jeudi 28 juin (16h00) Japon - Pologne, à Volgograd (16h00) Sénégal - Colombie, à Samara (20h00) Angleterre - Belgique, à Kaliningrad (20h00) Panama - Tunisie, à Saransk

BREVES

Les musulmans fêtent ramadan ce vendredi

Les fidèles musulmans togolais fêtent ce vendredi l'Aïd el-Fitr ou fête du ramadan qui marque la fin de jeûne. L'annonce a été en effet faite par l'Union Musulmane du Togo par un communiqué que l'union a rendu public et qui est signé de son président El Hadj Inoussa BOURAIMA. Dans ce communiqué l'UMT précise que cette année la grande prière sera dite sur le terrain de l'Université de Lomé et dans les quartiers environnants à 09 heures, il poursuit qu'à l'intérieur du pays ladite prière se déroulera à la même heure et aux lieux habituels. Après un mois de prière et de jeûne, les musulmans vont enfin rompre le jeûne au travers de cette fête de ramadan.

Faure Gnassingbé inaugure le nouveau siège de l'Assemblée nationale aujourd'hui

C'est ce jeudi 14 juin 2018 que sera inauguré le nouveau siège de l'Assemblée Nationale togolaise par le Chef de l'Etat. Après son inauguration les députés vont déménager du palais des congrès pour aménager dans les locaux du nouveau siège flambant neuf, fruit de la coopération sino togolaise dont la construction a coûté au total 10,26 milliards de nos francs. Le nouvel hémicycle togolais s'étale sur une superficie de 10,9 hectares avec une salle plénière de 267 places, l'immeuble abrite des salles de conférence et de débat, des bureaux pour les parlementaires et le personnel administratif sans oublier la documentation. Un parc automobile et un espace vert font partie du décor de ce nouveau siège de l'Assemblée Nationale du Togo. Le nouveau siège est située dans les environs de la nouvelle Présidence de la République non loin de l'école islamique.

«Pour guérir de nos blessures, faisons attention à celles des autres. Notre histoire nationale a son lot de blessés. Voici venu le temps de la vérité qui libère, une vérité assumée sans vengeance, dans un esprit de repentance, de pardon et de réconciliation».

Mgr Nicodème Barrigah Bénissan



Conducteurs de Taxi et de Taxi - moto,
PAYEZ facilement l'IRTR
à partir de votre mobile



***145*6*5*2#**



Saisissez le numéro d'immatriculation de l'engin

*(Exemple : TG **** BG)*

**Vous recevez la notification d'imposition
précisant le montant à payer**

Confirmez le paiement

**Saisissez votre code secret de compte TMoney
pour valider la transaction**

*Vous recevez enfin un message de validation ou de l'invalidation de
l'opération.*

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg